

AVIS PUBLIC


AUX CITOYEN DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné directeur général **DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**, que :

Le budget de la Municipalité de Pontiac pour l'année 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 17 décembre 2024 à 19h00 au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À PONTIAC, ce 9^e jour du mois de décembre de l'année deux-mille vingt-quatre.

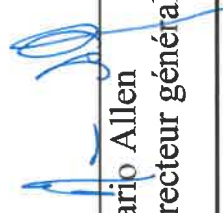


Mario Allen
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à Gatineau certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur l'internet entre 8h00 et 16h00, le 9^e jour de décembre deux-mille vingt-quatre.

ENFOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour de décembre vingt-quatre.



Mario Allen
Directeur général